

<https://enseignants.se-unsa.org/Protegeons-l-Ecole-en-milieu-rural>



enseignants de l'Unsa



Protégeons l'École en milieu rural !

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : lundi 25 novembre 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Depuis plusieurs semaines et à l'occasion de nombreuses rencontres, le SE-Unsa alerte les parlementaires sur l'incapacité du Service public d'Éducation à absorber les suppressions de postes voulues par le gouvernement, en particulier dans le milieu rural.

Les sénateurs semblent avoir compris qu'il n'était pas possible de faire payer à l'École les choix budgétaires hasardeux qui ont précipité les comptes publics dans un déficit abyssal. La commission *Éducation* du Sénat a adopté un amendement revenant sur la suppression de 2 000 postes dans le premier degré. Cette prise de conscience survivra-t-elle au débat parlementaire ?

Le SE-Unsa appelle désormais l'ensemble des parlementaires responsables à aller au bout de la démarche initiée par cet amendement et à ne pas sacrifier la capacité de l'École à offrir un Service public d'Éducation de qualité partout dans le pays. L'accès aux services publics sur les territoires, en particulier en milieu rural, est déjà très fragilisé.

L'École publique et laïque est aux fondements d'une société de connaissances et de compétences et non d'un monde ségrégué et fragmenté. Elle est la seule à même de préserver le modèle républicain que nous avons collectivement choisi.

Paris, le 25 novembre 2024

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse
Venantia Petillault
06 26 53 17 84